



Conseil Communautaire

Jeudi 4 avril 2024 à 19 h 00,
Salle des Champs Blancs, à JOIGNY.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Procès-verbal du Conseil Communautaire du lundi 4 mars 2024.

1) AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1.1) Modification des membres de la commission intercommunale « Environnement – Economie Circulaire »
- 1.2) Transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon

2) HABITAT

- 2.1) Nouveau règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Joviniens

3) CONTRAT DE VILLE

- 3.1) Approbation du nouveau Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 » 2024-2030

4) PCAET

- 4.1) Convention de partenariat 2024-2026 pour l'information, la prévention et l'action en faveur d'une bonne qualité de l'air

5) ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE - MOBILITÉ EVITÉE ET LIEN SOCIAL

- 5.1) Convention de partenariat avec la Ville à Joie

6) FINANCES

- 6.1) Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Principal
- 6.2) Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Ordures Ménagères
- 6.3) Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Piscine
- 6.4) Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage
- 6.5) Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE
- 6.6) Affectation des résultats 2023 : Budget Principal de la CCJ
- 6.7) Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Ordures Ménagères
- 6.8) Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Piscine
- 6.9) Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage
- 6.10) Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe ZAE
- 6.11) Fiscalité 2024
- 6.12) Mise à jour des tarifs donnant accès à la piscine intercommunale du Joviniens
- 6.13) Budget primitif 2024 du budget principal
- 6.14) Budget primitif 2024 du budget annexe « ordures ménagères »
- 6.15) Budget primitif 2024 du budget annexe « piscine »
- 6.16) Budget primitif 2024 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »
- 6.17) Budget primitif 2024 du budget annexe « ZAE »

- 6.18) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget annexe ordures ménagères
- 6.19) Attribution d'une subvention à l'ADIL– Année 2024
- 6.20) Versement d'une subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – Année 2024
- 6.21) Délibération portant participation au sein du capital de la S.C.I.C SCANI à hauteur de 25 000 euros au titre de l'année 2024

- 6.22) Fonds de concours travaux voirie 2023
- 6.23) Délibération pour l'identification de la communauté de communes du Jovinien comme porteur du marché public de transport de personnes La Petite Navette initialement assuré par la Ville de Joigny
- 6.24) Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des librairies autre que les librairies indépendantes de référence labélisées

7) RESSOURCES HUMAINES

- 7.1) Création d'emplois pour besoin de services
- 7.2) Détermination de la rémunération du chargé(e) de mission du développement économique



*Affichage à la Communauté de Communes du Jovinien
et sur le site de la Communauté de Communes du Jovinien le 22 mars 2024.*